



MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 095-219500543-20240402-019_2024-DE

EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°19

DATE DE LA CONVOCATION 26/03/2024	L'an deux mille vingt quatre Le deux avril à dix-neuf heures.
DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC 26/03/2024	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de la commune
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 8 Présents : 7 Absent représenté : 0 Absent : 1 Votants : 7	Étaient présents : Elizabeth DUFOUR - Patricia BAZOT - Olivier FLIGNY - Laurent RONDEAU - Olivier MAUGER – Isabelle ROBERT Absent représenté : néant Absent : José MATIAS CARVALHO DE MOURA Secrétaire de séance : Elizabeth DUFOUR Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBÉRATION N°19 OBJET : Subvention 2024 association Foyer Rural	Pour l’année 2024 l’association Foyer Rural demande une subvention de 2 200 € . Les principaux projets 2024 sont : pâques, repas des voisins, Halloween, exposition de voiture, salon du pastel, brocante, marché de Noël. Cette subvention « est une aide financière » de la commune à l’exercice de l’activité ou des activités courantes de l’association. Inscrite au budget communal, elle est attribuée sur décision du Conseil Municipal lors du vote du budget de l’année. En 2023 l’association avait perçu 1700 euros de subventions. Cette année deux évènements supplémentaires sont programmés : la brocante et le salon du pastel. Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers sur la subvention accordée pour 2024 à l’association Foyer Rural :

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY-EN-VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au jeudi 9h à 13h (fermé mercredi)
Vendredi 13h30 à 19h Permanence élu : samedi de 10h à 11h30






Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 095-219500543-20240402-019_2024-DE

	ADOpte à l'unanimité le versement de la subvention de 2 200 € pour l'année 2024 à l'association Foyer Rural sous réserve de fournir le formulaire ad hoc dûment renseigné et complété.
CACHET MAIRIE 	Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 04/04/2024 EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
	Le Maire,  Ludovic BAZOT
	Le secrétaire de séance,  Elizabeth DUFOUR